



Formation qualifiante donnant accès au BREVET DE COORDINATEUR EN ÉCOLE DE DEVOIRS

(Brevet homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles)

OTTIGNIES - 2026-2027



DESCRIPTION

Cette formation est une corde indispensable au **métier de coordinateur en École de Devoirs**. En effet, coordonner en École de Devoirs représente un métier aux multiples facettes qui exige le développement de **nombreuses compétences** dans des domaines variés tels que la gestion d'une équipe, la rédaction du projet pédagogique, les relations avec les partenaires éducatifs, etc.

Nous proposons un dispositif qui a pour objectifs spécifiques de permettre à chaque participant d'élaborer des **outils de réflexion**, de **questionner des savoirs** ainsi que d'**acquérir des connaissances pratiques et techniques**, en lien avec la fonction exercée dans l'EDD.



Un module de 10 journées
à Ottignies
+ une visioconférence
d'une matinée
+ une matinée collective



FORMATEURS - L'équipe de la FFEDD, en partenariat avec les Coordinations régionales.



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le parcours complet de formation comprend **six étapes** qui doivent, toutes, être réalisées dans leur intégralité pour obtenir le brevet et ce, sur une période minimale de 6 mois, maximale de 3 ans.

1 Module de formation de base

Ce module comprend **73h de formation**. Les contenus suivants y sont abordés :

- La gestion d'une équipe,
- Les rapports avec l'environnement social, culturel et institutionnel d'une EDD,
- L'analyse institutionnelle des EDD,
- La gestion administrative d'une EDD,
- Les missions et les rôles du coordinateur en EDD,
- La déontologie,
- Le projet institutionnel avec l'équipe,
- Le code de qualité de l'accueil,
- La pédagogie et la méthodologie en EDD,
- L'évaluation.

2 Réaliser un stage pratique de 150h minimum dans une École de Devoirs reconnue par l'ONE.

Ce stage doit comprendre 100h dans la fonction de coordinateur dans une EDD reconnue par l'ONE et 50h comme animateur (qui peuvent, elles, faire l'objet d'une dispense si elles ont déjà été prestées au préalable).

L'objectif de ce stage est de développer un **projet innovant** dans une EDD reconnue (la sienne le cas échéant) ou de repenser ses actions en EDD. Le stage ne pourra commencer qu'après le module de base et la signature de la convention de stage.

3 Participer à une matinée collective de réflexion organisée par la FFEDD et s'inscrire dans un parcours de suivi individualisé

Il s'agit ici de temps de formation à part entière qui permettent d'accompagner chaque participant dans son cheminement tout au long du parcours de formation.

4 Suivre des formations complémentaires en fonction du profil de compétences de chacun (50h min.)

Un plan de formation individuel est élaboré avec chaque participant en fonction de son parcours antérieur.

Les contenus devant être attestés par un document de suivi de formation sont les suivants :

- La prévention et la gestion des conflits ;
- La conduite de réunions, la détermination d'objectifs, des techniques d'animation et d'évaluation ;
- L'organisation, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ;
- La gestion du personnel employé et volontaire.

Le participant est libre de suivre ces contenus dans l'organisme de formation de son choix. La durée totale de ces formations doit être de minimum 50h.

La FFEDD et les Coordinations régionales proposent cette année divers modules ou matinées pouvant être valorisés dans le cadre du brevet de coordinateur. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des formateurs.

5 Concrétiser un projet de fin de formation (ce que nous appelons le PAC = Projet à Concrétiser)

Chacun aura l'occasion de construire un projet de fin de formation (travail de réflexion, projet d'équipe, travail autour du projet pédagogique...) répondant aux problématiques spécifiques rencontrées sur le terrain et venant approfondir un questionnement personnel.

6 Participer à une journée d'échanges autour des projets de fin de formation.



PRÉSENTATION DU PAC

Chaque année, nous prévoyons 2 - 3 dates pour la présentation des PAC. En 2026-2027, les dates prévues sont soit :

le 13 octobre 2026,
le 18 janvier 2027,
le 25 juin 2027.



INFORMATIONS PRATIQUES



DATE
HORAIRE

- En visioconférence : 25/09/2026 - 9h30 à 12h30.
- A Ottignies : 08, 09 et 16/10 ; 06 et 20/11 ; 04 et 11/12/2026 ; 15 et 22/01 et 05/02/2027 de 9h00 à 16h00.
- Matinée collective : 16/04/2027 - 9h30 à 14h30.



LIEU

OTTIGNIES : CEBBW – Rue des Deux Ponts, 19.
(À 10- à pieds de la gare d'Ottignies).



PRIX

- Affiliés : 100€/pers.
- Non-Affiliés : 200€/pers.
- Etudiants et demandeurs d'emploi : 150€/pers.



TERMES

- Conditions d'accès : être âgé de 17 ans minimum, être reconnu comme étant un animateur qualifié et avoir entamé une expérience dans une Ecole de Devoirs reconnue par l'ONE au moment de l'inscription. Priorité sera donnée aux intervenants en EDD (salariés ou volontaires) lors des inscriptions.
- Date limite d'inscription : 19/09/2026.



INFOS

FFEDD - info@ffedd.be ou 04/222.99.38.